

Les fonctions et ministères selon le Rituel de l'Initiation chrétienne

Par Odette Sarda,
Théologienne appartenant à la congrégation des Dominicaines.

Tous les rituels issus du Concile Vatican II comportent une partie qui porte ce titre, c'est dire l'importance que l'Église attache à la diversité des rôles. Dès le début de ce rituel qui concerne l'initiation chrétienne en général (voir le paragraphe 7), il est d'abord question du peuple de Dieu dans sa richesse et sa diversité.

De façon synthétique, sont énumérés des catéchistes et d'autres laïcs qui collaborent avec prêtres et diacres, mais aussi, les parrains (marraines), parents et proches, amis, familiaux, voisins, et quelques membres de l'Église locale : afin que se manifeste la foi de la communauté.

Les qualités requises du parrain (marraine), et son rôle sont décrits avec clarté aux paragraphes 8-10, qu'il s'agisse du baptême d'un enfant ou d'un adulte. Le paragraphe 11, développé aux paragraphes 12-15, rappelle que les ministres ordinaires du baptême sont l'évêque, le prêtre ou le diacre. Les paragraphes 16-17 évoquent la nécessité pour tout fidèle d'apprendre à baptiser une personne en péril de mort, et soulignent que l'évêque doit se soucier de former en ce sens tous ceux qui, par leur profession ou leur service, peuvent être amenés à célébrer le baptême dans ces conditions (personnels de santé, parents, assistantes familiales ou sociales, etc.).

Dans les notes doctrinales et pastorales de l'initiation chrétienne des adultes, les ministères et fonctions occupent aussi une place importante et significative (paragraphes 44-51, 64, 67). Tout commence (paragraphe 44) avec la responsabilité du peuple de Dieu tout entier, donc de chaque baptisé, au temps de la première évangélisation, du catéchuménat et de la mystagogie (après la réception des sacrements de l'initiation). Puis sont détaillées avec précision les différentes fonctions et la place que doivent tenir les divers membres du peuple de Dieu.

Le garant

C'est celui (voir paragraphe 45) ou celle qui présente le candidat lorsqu'il vient faire sa demande de baptême, il le connaît et peut l'accompagner plus avant. Il doit être présent à son entrée en catéchuménat (voir paragraphe 74).

Le parrain ou la marraine

Choisi par le catéchumène, il (ou elle) est présent le jour de l'appel décisif (voir paragraphe 131), lors de la célébration des sacrements, et accompagne son filleul dans l'expérience de la vie chrétienne. Le § 46 décrit les qualités nécessaires au parrain et comment il doit aider le catéchumène, puis le néophyte. Les communautés qui accueillent des candidats au baptême savent qu'elles doivent les éclairer sur le choix du parrain ou de la marraine, et qu'il est préférable de le chercher dès le début du cheminement, car il doit aussi découvrir les divers

aspects de la démarche. Le parrain ou la marraine peut être aussi le garant qui a accompagné le catéchumène lors de sa première demande. A la veillée pascale (ou le dimanche de l'initiation chrétienne) les parrains et marraines des néophytes sont mentionnés dans la prière eucharistique.

L'évêque

Il est responsable (voir paragraphe 47) du service pastoral du catéchuménat. Il admet les candidats à l'appel décisif (paragraphe 130) et aux sacrements, et préside ces célébrations ou délègue un prêtre pour ces fonctions. Il peut confier à des catéchistes préparés, le soin d'accomplir exorcismes mineurs et bénédictions. Le rituel souligne aussi le rôle de l'évêque par rapport aux néophytes (paragraphe 243) : « Pour nouer des relations pastorales avec les nouveaux membres de son Église, et surtout s'il n'a pas présidé lui-même aux sacrements de l'initiation, l'évêque aura soin de réunir, au moins une fois par an si possible, les néophytes récemment baptisés, pour une célébration eucharistique qu'il présidera, et où ils pourront communier sous les deux espèces ».

Les prêtres

Outre leur ministère habituel dans la liturgie du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie, ils prennent soin des catéchumènes, spécialement, souligne le rituel (paragraphe 48), de « ceux qui semblent hésitants ou découragés. » Ils doivent bien connaître le rituel afin de pouvoir user « pleinement et intelligemment de la liberté » qui leur est donnée pour l'adaptation pastorale des célébrations (paragraphe 64). Le § 49 précise : « En l'absence de l'évêque, le prêtre, qui, en vertu de sa charge ou du mandat de l'évêque diocésain, baptise un adulte ou un enfant en âge scolaire, lui donnera aussi la confirmation, à moins que ce sacrement ne doive être reporté à une autre date. » Le § 50 mentionne le rôle des diacres. Prêtre ou diacre préside (voir paragraphe 152) la liturgie des scrutins les 3ème, 4ème et 5ème dimanches de carême.

Les catéchistes

Leur place est développée au § 51. Pendant le temps de la première évangélisation, leur rôle est mis en valeur (paragraphe 67) : « ils assureront une présentation de l'Évangile appropriée aux candidats », et aussi tout au long du catéchuménat.

Amis, membres de la famille, catéchistes, prêtres et communauté chrétienne (mais pas encore les parrains et marraines) sont invités à la célébration de l'entrée en catéchuménat des candidats (paragraphe 73). Pendant le temps de la formation chrétienne, ils participeront - plusieurs fois par an - indique le rituel (paragraphe 103, 4) à des célébrations catéchuménales. Lors de l'appel décisif, moment où se cristallise toute la sollicitude de l'Église pour les catéchumènes (paragraphe 130), l'évêque, les prêtres, les diacres, les catéchistes, les parrains et marraines, et toute la communauté locale, chacun à sa place et à sa façon, donnent un avis fondé concernant les dispositions et les progrès des catéchumènes. Tous les accompagnent de leur prière, de sorte que ce soit l'Église tout entière qui les mène avec elle à la rencontre du Christ.

Au fur et à mesure que l'on parcourt le rituel de l'Initiation chrétienne des adultes, on est heureux de découvrir toute la richesse ministérielle qui se déploie de façon diversifiée dans les périodes et les étapes. C'est véritablement le peuple de Dieu qui est invité à accompagner activement les catéchumènes jusqu'à l'achèvement de leur initiation.